

PRIX DE L'ABONNEMENT
pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

16 francs pour trois mois,

32 francs pour six mois,

64 francs pour l'année.

Hors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trimestre.

Le numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

À LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6 au 1^{er}.

À PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^{te}, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUVÉ-DENUNQUÈS, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 17 SEPTEMBRE 1845.

Nous n'avons rien dit encore des nouvelles entreprises de journaux qui se préparent; elles sont nombreuses. On veut détrôner les journaux à 40 fr. et donner aux abonnés que l'on convoite une quantité de matières inusitées jusqu'à ce jour en France.

Ainsi, la double combinaison est celle-ci : baisse du prix de 40 fr. à 28 fr. et 32 fr., et augmentation de format. La question d'idées n'est pour rien dans ces combinaisons. Le *Soleil*, *l'Époque*, le *Mouvement*, *l'Esprit Public* veulent avant tout créer la matière abordable, attacher le public par une rédaction variée et considérable.

Voici qui est bon pour la quantité.

Le système des entrepreneurs de journaux, au rabais ressemble beaucoup au système des restaurateurs à prix fixe : ils veulent conquérir la pratique par la quantité des mets; quant à la qualité, peu leur importe. Ils croient, en vérité, qu'il en est de l'intelligence comme de l'estomac, que pour la satisfaire il lui faut une pâture abondante. Ils oublient donc que la presse a pour objet d'éclairer les esprits, de maintenir les convictions, de défendre des intérêts; un journal n'a de valeur qu'à la condition de répondre à une question acceptée par une portion de la société, à un besoin vérifié, constaté de réforme ou d'amélioration? Sans ces conditions, il n'y a pas réellement de journal possible, et partant pas de chances de succès.

Vous aurez beau vous agiter pour vous créer une clientèle, vous n'y parviendrez pas. Vous aurez beau battre la grosse caisse, vanter la valeur de vos rédacteurs, annoncer avec emphase des feuilletons-romans, vous n'empêcherez pas les abonnés du *National*, des *Débats*, de la *Gazette* et même de la *Quotidienne* de rester attachés à leurs journaux. Vous n'aurez donc pour vous alimenter que les indifférents politiques; or, s'ils sont nombreux, ils sont très-inconstants.

Les journaux sérieux de la capitale n'ont donc rien à redouter de l'apparition prochaine des journaux au rabais; ils ne perdront pas un seul de leurs abonnés. Est-ce que le *Soleil* pourra convenir à un radical? Il ne luiira jamais pour lui. Est-ce que le *Mouvement* pourrait sourire à un abonné légitimiste de la *Gazette* ou de la *Quotidienne*? Pas le moins du monde. Aussi, ce qui se prépare n'a pas de consistance, selon nous, et n'altérera en rien les conditions d'existence des journaux de la capitale qui défendent des intérêts réels et qui représentent des principes qui ont des sectateurs. D'ailleurs, un journal-monstre et un bon journal sont choses bien différentes. Un gros volume ne constitue pas un bon livre, ce nous semble. Les *Provinciales* ont suscité des centaines d'ouvrages qu'on n'a jamais lus; elles sont toujours là, debout, et défiant les zoïles et le temps.

Croyez-vous, par exemple, que si Pascal eût vécu de notre temps, il se fût mis à la merci des journaux au rabais, que sa plume eût été vénale? Croyez-vous qu'au cas où Jean-Jacques Rousseau aurait aussi traversé notre époque, il eût consenti à insérer la *Profession de foi du Vicaire savoyard* dans le feuilleton d'un journal mercantile? Non, cent fois non! Eh bien! ce que ces hommes de génie n'eussent pas consenti à faire ne se fera pas davantage par ceux de nos écrivains modernes qui ont un talent réel et une foi politique.

Voilà l'erreur de l'industrialisme, c'est qu'il croit tout vénal, c'est qu'il veut tout soumettre à sa loi. Il n'y parviendra pas, et il n'aura avec lui que des esprits bornés et sans vigueur. Qu'on le sache bien, il n'y a pas d'écrivains sans indépendance, sans opinion, et ce qui distingue surtout les belles intelligences, c'est leur insouciance des richesses; c'est pour cela qu'on ne peut les corrompre et les acheter; c'est pour cela aussi que des journaux fondés dans le but unique de la spéculation ne pourront jamais lutter sérieusement contre les journaux organes de partis ayant des racines dans le pays.

La presse départementale sera-t-elle frappée dans son existence par ces nouvelles publications? Nous ne le pensons pas; elle est devenue un besoin dans tous les centres importants de population, et les journaux de Paris ne peuvent pas donner satisfaction à ce besoin. Il leur est impossible de discuter les améliorations locales qui sont urgentes, de redresser les actes arbitraires qui se produisent fréquemment; ils ne peuvent pas donner dans des proportions suffisantes les nouvelles locales et rendre compte des affaires judiciaires de quelque importance: il y a là un mouvement qui leur échappe et qui rend leur action sans portée quant à la presse départementale. Cette opinion, du reste, ne nous est pas personnelle, et nous la trouvons émise dans des journaux avec lesquels nous sommes assez rarement en communauté d'opinions. Nous croyons utile de les citer pour corroborer notre opinion et établir ceci: que tout ce grand bruit dont la presse au rabais s'entoure ne doit effrayer personne, et qu'elle finira par ressembler à la montagne qui accouche d'une souris.

On lit dans le *Mercurie Séguisien*:

« Il n'était guère possible que, par ce temps de fièvre industrielle qui nous emporte, la presse ne tentât pas à son tour l'insatiable ambition des spéculateurs. C'est un riche et vaste domaine, et la voie était ouverte. Car, du jour où le succès avait suivi le premier qui inventa la grande presse à 40 fr., pourquoi douter du succès pour une autre plus grande presse à bien plus grand rabais? Plus le prix d'un journal est modeste et son format superbe, plus le nombre de ses lecteurs augmente, et partant plus il gagne. Dès-lors, c'est à qui proposera les dimensions les plus gigantesques et les chiffres d'abonnement les plus microscopiques. De là toutes ces ingénieuses conceptions qui nous promettent tant de journaux incroyables, tels que: *l'Esprit public*, le *Soleil*, le *Pays*, *l'Époque*, journaux grands comme leurs titres, et qui menacent d'ensevelir dans un seul de leur numéros toutes les plus grandes feuilles politiques du jour. Il faut bien le dire aussi, chacun de ces numéros immenses promet de valoir à lui seul plusieurs traités *ex professo* sur une multitude infinie d'objets divers, en un mot toute une bibliothèque, toute une encyclopédie; de telle sorte que, dans chaque famille d'abonnés, tous, depuis le trisaïeul jusqu'à l'arrière-petit-fils, pourront lire à la fois par un bout du même exemplaire, et chacun, un article à sa convenance.

« C'est à coup sûr un terrible mal d'enfantement que se donne en cela le journalisme parisien; aussi le journalisme parisien en a-t-il parlé. Il ne s'oublie guère. Il nous a même donné à cette occasion l'admirable spectacle de deux graves journaux, le *Globe* et la *Presse*, poursuivant entre eux un de ces dialogues animés dont on ne retrouve le modèle qu'aux grands jours de la gaieté française, comme, par exemple, à la descente de la Courtille.

« Mais tous ces phénomènes qui menacent les organes actuels de la presse de Paris semblent menacer bien plus encore la presse de province. En présence de *l'Époque*, en présence du *Soleil*, quelle figure pouvez-vous attendre d'elle? Cette pauvre presse départementale, elle est déjà si pâle! elle va s'évanouir, et déjà, les incommensurables journaux qui vont apparaître se disposent à lui

accorder un petit mot nécrologique dans un petit coin de leurs colonnes hospitalières.

« Nous nous permettrons cependant quelques observations contre cet arrêt de mort. C'est peut-être faire trop d'honneur à des prétentions ridiculement exagérées, mais il n'est pas inutile de rappeler un peu ce qu'est le véritable esprit du journalisme; on paraît trop l'oublier. Prétendre faire de chaque numéro d'un journal un gros livre encyclopédique, c'est monter, si l'on veut, une entreprise de librairie; mais c'est tuer du coup cette autre entreprise éminemment politique et morale dont le but est d'agir sur l'esprit public à chaque instant et sans relâche, précisément par cette brièveté intelligente et incisive qui s'accorde aux loisirs de chacun et de chaque jour. Faites d'un journal un volume, et ce n'est plus un journal. A force d'y trouver à lire, on y lira moins. Comment suffire, dans l'espace d'un jour, à ces immenses lectures, et comment y démêler les rares articles vraiment dignes d'intérêt? Lire son journal ne sera plus une vive et utile distraction, mais une insipide fatigue. Le journalisme ne sera plus une tribune, mais une chaire de pédagogie, aux dissertations sans suite et sans fin. Ce sera une fabrique de traités incomplets et avortés sur toutes sortes de choses; ce ne sera plus une puissance.

« La presse départementale n'est donc point effrayée de cette extension matérielle que les spéculateurs veulent donner à la presse parisienne. Tout comme elle a vécu, malgré les succès inespérés de quelques grands journaux de Paris à quarante francs, la presse départementale pourra continuer de vivre; car elle a sa vie propre, et, dans la sphère qui lui appartient, elle a rendu et doit rendre encore au pays des services nombreux et d'un prix incontestable. C'est ce que le *Courrier de Marseille* démontre fort bien dans les lignes suivantes. Après avoir dressé la liste de tous les journaux monstres qui menacent de paraître, il s'exprime ainsi:

« Quel que soit l'avenir de ces tentatives, elles ne sauraient atteindre en aucune façon la presse des provinces. C'est à tort qu'on la regarde comme un reflet obligé de celle de Paris. La province est peut-être mieux placée que la capitale elle-même pour juger impartialement les intérêts généraux du pays. Loin du centre tumultueux où s'agitent toutes les intrigues, où s'embrouillent et se dénaturent souvent toutes les questions politiques au profit des intérêts personnels, le coup-d'œil de la presse départementale doit être plus profond et plus juste. A mesure qu'elle enregistre dans ses colonnes les points de vue divers des mille opinions qui se disputent le sceptre dans la capitale, la presse des provinces demeure assez calme pour les commenter avec sagesse, pour y démêler la vérité et l'erreur. La province donc n'a pas besoin de se faire plagiare de la grande ville; elle a sa vie intellectuelle, ses opinions indépendantes; nul monopole ne peut l'atteindre; nul ne saurait étouffer les voix nombreuses qui, de tous les points de la France, plaident la cause des améliorations générales et locales.

« On reproche quelquefois aux organes politiques des départements leur esprit étroit de localité, la défense exclusive de leurs intérêts de clocher. Mais les besoins locaux, qui trop souvent n'obtiennent à Paris qu'un dédain superbe, ne constituent ils pas une large part des éléments de la prospérité publique? Notre centralisation administrative, malgré les avantages incontestables, n'a-t-elle pas ses excès, ses tendances ultra-dominatrices? Eh bien! c'est à la presse départementale qu'il appartient de la surveiller, de la contenir dans les bornes qu'elle ne saurait dépasser sans troubler aussitôt l'harmonie du gouvernement et du pays, du pouvoir et de la liberté.

« Si de ces considérations nous descendons à des points d'une appréciation plus usuelle, nous ferons remarquer que, si quelques esprits superficiels peuvent craindre que le grand mouvement de la presse parisienne et le vil prix de ses journaux n'absorbent la presse départementale, ils sont dans l'erreur.

« Un journal de province consciencieux, indépendant et sérieux, qui a le choix à faire dans les nouvelles de toute l'Europe, qui peut soumettre à une appréciation intelligente les articles les plus remarquables de la presse parisienne, et qui apporte son contingent de labeur et d'instruction à cette masse de lumières; un journal

FEUILLETON DU CENSEUR. — 18 SEPTEMBRE.

UNE ÎLE DE LA LOIRE.

— Monsieur le duc, vous m'avez alléché par votre chasse de Chantilly; j'y ai éprouvé un vif plaisir, et je me sentirais fort disposé à recommencer. Ce disant, le roi Louis XV prit le bras du duc de Bourbon, auquel il s'adressait.

« C'était dans le printemps de l'année 1725; le roi était entré depuis peu dans sa quatorzième année et avait été naguère sacré à Reims.

— La chose est bien facile à Votre Majesté, répondit le duc; les forêts ne manquent pas aux environs de Paris, et le gibier y abonde.

— Eh bien! Monsieur le duc, vous m'organiserez cela... Qu'en pensez-vous, Monseigneur? ajouta-t-il en se tournant vers le cardinal Dubois qui s'avancait.

— Sire, j'ignore ce dont il s'agit, dit ce dernier.

— Je disais à M. le duc que voilà, dit Louis XV, qu'une partie de chasse me réjouirait fort, en souvenir de celle qu'il nous avait ménagée dans son domaine de Chantilly.

— La chasse est un royal plaisir, Sire, dit le cardinal en s'inclinant.

— Puisque M. le cardinal approuve... la chose est conclue, dit gaîment le roi.

Le cardinal approuvait d'autant mieux qu'il pensait que la chasse, pour le Louis XV monterait dès lors un penchant très prononcé, devenant plus tard une passion chez lui et l'éloignerait d'autant de l'administration des affaires publiques.

Mais laissons de côté les considérations politiques, le roi, le duc et le cardinal, et entrons dans notre sujet.

La chasse fut donc résolue, et la forêt de Saint Germain choisie pour en faire le théâtre.

« Des l'aube d'une belle journée, tout fut prêt: les meutes, les piqueurs, les chiens et les carrosses pour les dames qui devaient suivre la chasse, les équipages de leur présence et stimuler par leurs applaudissements les chasseurs.

« Notre intention n'est point de nous essouffler à la suite du gibier pour-

suivi dans les profondeurs du bois, de décrire les nombreuses marques d'adresse qui signalèrent cette journée, ni d'énumérer les innombrables victimes qui payèrent de leur vie le caprice d'un roi. Non. Nous laisserons dans le lointain les clameurs du hallali, les aboiements des chiens et les sons retentissants du cor, et nous conduirons le lecteur dans un chemin désert en ce moment, et où les bruits de la chasse, confus et affaiblis par l'espace, arrivaient par intervalles sur les ailes du vent.

Sur la lisière de gazon de cette route écartée, il y avait un jeune seigneur. Il était descendu de son cheval, l'avait attaché à un arbre, et s'était lui-même étendu sur l'herbe. Il était d'une taille moyenne et avait une physionomie délicate. Son élégant costume de chasse lui allait à ravir.

Jeune, riche et beau, quel motif pouvait l'attrister au point de lui faire fuir le joyeux délassement qui avait amené toute la cour dans la forêt? En effet, son visage était empreint d'une douleur qui paraissait presque poussée au désespoir. Il demeurait immobile et plongé dans d'amères pensées.

Un coursier vint à passer au galop en ce moment dans l'avenue solitaire. Le gentilhomme qui le montait, voyant notre jeune homme étendu sur l'herbe, arrêta son cheval en criant:

— Hourra! de Maran! comment diable! mais que faites-vous donc là? — Rien, répondit le jeune homme en levant la tête; je me repose.

— Comment, mon cher, vous vous reposez? Mais vous êtes-vous fatigué seulement?... Ah çà!... mais vous avez l'air bien triste... Allons... allons, il y a autre chose... Pardieu! vous allez me dire ce que vous avez.

— Là-dessus, le nouveau venu mit pied à terre, lia sa monture à un buisson et se laissa tomber sur le gazon à côté du mélancolique jeune homme. Il pouvait avoir trente-cinq ans; sa physionomie exprimait par-dessus tout la bienveillance et la gaieté.

— Pardieu! mon cher comte, dit-il en prenant la main de son interlocuteur, je ne me doutais pas que je serais appelé aujourd'hui à être le confesseur de n'importe qui, et surtout le vôtre. C'est égal, je suis prêt, et je vous prie de commencer sur-le-champ le récit de vos peccadilles et de vos chagrins. Surtout pas de fausse honte; je serai très indulgent, et je vous donnerai une pénitence aussi douce que possible... Allons, je vous écoute... Mon père, je m'accuse... Eh bien?

— Mon cher de Larancé, je n'ai réellement rien à vous dire... Je suis triste, je ne sais pourquoi. Il y a des jours où l'on est ainsi. Je vous remercie de l'intérêt que vous me témoignez.

— Monsieur le comte Ernest de Maran, dit M. de Larancé, si vous n'étiez pas mon ami, je vous dirais que vous faites en ce moment un gros mensonge... Comment! c'est à moi que vous cachez la vérité! à moi qui vous ai tiré du fond de votre province et vous ai introduit à la cour! Eh! mon cher, rien que pour cela, vous me devez une éternelle reconnaissance; car enfin vous devenez un vrai campagnard... vous étiez tout au plus bon à couronner des rosiers; vous étiez à l'état de plante aquatique croissant solitairement sur les bords de la Loire... Quand j'arrive pénétré d'horreur pour votre avenir, je vous enlève à cette atmosphère marécageuse, je vous initie aux plaisirs du monde, je vous donne une existence digne de vous... et voilà qu'aujourd'hui vous vous permettez d'avoir des secrets pour moi!... Ah! mon cher, je suis bien en dessous de la vérité en disant que c'est là une noire ingratitude.

— C'est vrai, de Larancé, c'est vrai; j'avais tort... Excusez-moi, dit le jeune homme, et je vais vous ouvrir mon cœur.

— Bon! c'est votre cœur qui est blessé! Oh! malheureux, je m'en doutais! dit de Larancé d'un air tragi-comique.

— Ne raillez pas, de Larancé, ou bien vous allez effaroucher la franchise de mon cœur.

— Je vous le promets, mon ami, et je vous écoute.

— Ma tristesse ne date pas de bien loin, de Larancé; mais elle n'en est pas moins profonde; car, hélas! en amour, les heures de peine sont bien longues, tout comme celles du bonheur doivent être bien courtes. J'ai dit en amour, mon ami... oui, je suis amoureux... je le suis pour la première fois, et pour la dernière, je crois.

M. de Larancé se permit ici un hochement de tête.

— Car je ne vois aucune issue, hélas! à la douleur qui me dévore, ajouta M. de Maran avec un soupir.

— Mon bon ami, veuillez venir au fait, s'il vous plaît, interrompit M. de Larancé.

— M'y voici, mon ami. Je l'ai vue pour la première fois dans la forêt de Villers-Coterets pendant les fêtes que le duc d'Orléans y a données au roi à son retour de Reims... et jugez si mon amour doit être vrai et profond, car, en outre qu'elle est la plus belle et la plus noble créature que j'aie jamais vue... elle m'a encore sauvé la vie.

— Pardieu! comment cela? dit de Larancé; on dirait, au contraire, à vous voir, qu'elle vous a mis à deux doigts de la tombe.

qui, indépendamment de tout cela, étudie les besoins de sa localité, est un organe indispensable contre lequel le bon marché, la gratuité même d'un journal de Paris ne saurait prévaloir. Un journal de Paris ne dispense pas d'un journal de localité; tandis qu'au contraire un journal de localité, dans les conditions que nous venons d'énoncer, peut rendre inutile le journal de Paris.

Il entre peut-être dans la pensée de ceux qui concourent à ce mouvement exagéré de la presse parisienne de s'attribuer à eux seuls la mission d'éclairer la France. C'est une grave erreur. Il faut, au contraire, que les lumières rayonnent incessamment de la circonférence au centre. Recueillez avec soin les documents qui surgissent du sein de nos villes commerçantes ou manufacturières, écoutez les doléances de l'agriculture, des départements vinicoles, des industries qui peuvent être en souffrance, vous établirez alors une statistique véritable du pays, vous formulerez un jugement équitable sur la situation, vous aurez le degré précis de la civilisation et du progrès.

Nous le répétons, on se tromperait grandement si l'on accordait aux spéculations de la presse parisienne le rôle qu'elles s'attribuent. Paris a besoin des journaux de la province; si la presse parisienne ne s'alimentait des renseignements qu'ils lui donnent, si elle ne faisait, par eux, une diversion utile aux luttes ardentes et personnelles dont elle s'inspire, la politique ne serait qu'une arène ouverte aux partis stériles, la centralisation serait envahissante, et la prospérité générale, qui se compose de la satisfaction harmonique des intérêts de tous, ne serait plus qu'un vain mot.

Le *Morning-Chronicle*, fidèle à son système de gallophobie, critique amèrement la visite que la reine Victoria a faite au château d'Eu :

Le moment est mal choisi, dit-il, pour l'échange de ces courtoisies royales. Les cajoleries de Louis-Philippe envers la reine n'ont pas d'autre but que d'obtenir l'assentiment de la Grande-Bretagne au mariage du duc de Montpensier avec l'infante, sœur de la reine Isabelle II. Le monarque français a manœuvré dans toute cette affaire avec la plus grande adresse. Il a feint d'abord de s'opposer au mariage du troisième fils du duc Ferdinand de Saxe-Cobourg-Cohari avec la reine Isabelle elle-même, en affectant de considérer ce prince comme un candidat anglais, bien qu'il soit le propre frère de la duchesse de Nemours; puis il a fait entendre que son opposition pouvait être désarmée par une compensation, c'est-à-dire par le mariage de son fils avec l'infante. Cette combinaison, ajoute le *Chronicle*, serait une calamité pour l'Angleterre, qui doit la repousser de toutes ses forces.

Le *Morning-Chronicle* est assurément mal informé lorsqu'il prétend que la reine Victoria a été de la part de Louis-Philippe l'objet de cajoleries ayant pour but d'obtenir son consentement pour un mariage entre la jeune sœur de la reine Isabelle et le duc de Montpensier. La cour de France ne doit plus se faire illusion sur les alliances qu'on peut contracter, et elle doit savoir que celle dont parle le *Morning Chronicle* est impossible. Le consentement de la reine d'Angleterre ne ferait pas obtenir celui de l'Autriche et de la Prusse. Il y a dans les cours de ces pays un parti pris pour ne permettre à la famille royale de France aucune alliance importante.

Nous sommes toujours vis-à-vis de l'Europe au point où nous étions après la révolution de 1830 et en 1840. On n'a pas accepté au dehors les faits accomplis, comme l'ont fait certains chefs d'opposition, et voilà ce qui rend la situation actuelle si pleine d'éventualités. Ce n'est pas l'Angleterre qui se prêtera à la rendre moins précaire; elle se sert de nous, nous flatte, accepte nos cajoleries, mais sans en faire cas; elle sait bien qu'elle n'est pas destinée à vivre long temps avec nous sur le pied où nous sommes, et que l'époque de l'entente cordiale ne sera pas de longue durée; elle agit en conséquence. Aussi peut-on être assuré que le mariage de l'infante d'Espagne avec le duc de Montpensier n'aura pas lieu.

Paris, le 15 septembre 1845.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSUREUR.)

Le *Siècle* s'est fait ce matin l'éditeur responsable d'une nouvelle qui entraînerait M^{me} de Sévigné dans une fameuse dépense d'adjectifs, si elle était encore de ce monde. Il annonce que, dans le conseil général du département des Ardennes dont il est membre, M. le ministre du commerce s'est associé au vœu de la majorité en faveur d'une réforme électorale qui accorderait le droit de suffrage aux citoyens portés sur la deuxième liste du jury, et qui substituerait aux circonscriptions électorales établies par la loi de 1831 le système du vote au chef lieu.

Vous en seriez-vous jamais douté? Et qui pouvait prévoir que M. Cunin-Gridaine, à quarante lieues seulement de Paris, viendrait ainsi donner un soufflet à la politique du cabinet, et démentirait de plus tous ses votes de la dernière session? Dans la dernière session, en effet, la question de la réforme s'est présentée plusieurs

fois, soit dans les bureaux, soit devant la chambre elle-même. Or, toutes les fois qu'elle s'est montrée, le ministère s'est jeté sur elle avec un acharnement qui révélait bien le fond de sa pensée, et toujours il a été assez heureux pour en avoir raison. Une fois, pourtant, il avait eu quelque inquiétude. Une proposition de réforme devait passer par cette première épreuve publique à la suite de laquelle elle est définitivement enterrée ou renvoyée à une commission spéciale. Le vote pouvait dépendre de deux ou trois voix. M. Cunin-Gridaine était en ce moment assez gravement indisposé; la maladie ne l'arrêta pas, il accourut à la chambre, il vota contre la prise en considération de la proposition, et puis il regagna son lit, qu'il avait imprudemment quitté.

M. Cunin-Gridaine avait cédé à une puissante conviction; il avait voulu à tout prix remplir un devoir, et la réforme avait subi un nouvel ajournement. Le repentir lui serait-il venu en même temps que la lumière? Trouverait-il qu'il est temps enfin de porter la main sur cette loi électorale de 1831, dont quinze ans d'expérience ont surabondamment démontré tous les vices, toutes les inconséquences, toutes les injustices? Se serait-il rendu à l'évidence des faits, plus raisonnable en cela que beaucoup de conservateurs bornés, qui nieraient volontiers, si le système leur demandait cette preuve de dévouement, la lumière en plein midi? On pourrait le croire en lisant l'article du *Siècle*. Mais, hélas! nous craignons fort que ce pauvre *Siècle* n'ait été mystifié; nous craignons fort que quelque mauvais plaisant de Charleville ou de Mézières n'ait voulu se jouer de sa bonhomie, et ne lui ait envoyé quelque nouvelle invention à plaisir, sans doute pour se donner la satisfaction de voir le *Siècle* la servir aux trente mille abonnés qui lui restent.

Il nous paraît, en effet, inadmissible qu'un membre du cabinet du 29 octobre ait jamais pu consentir à un vœu ayant pour objet l'adjonction des capacités et la translation du vote électoral au chef lieu de département. Si la première de ces réformes est au fond fort insignifiante et n'introduit dans la législation électorale aucun principe qui puisse causer des alarmes sérieuses au système, il n'en est pas de même de la seconde. Le jour où l'élection serait décentralisée, le jour où, au lieu de députés d'arrondissement, la France aurait des députés de département, vous verriez tomber et disparaître tous ces hommes qui représentent de tout petits intérêts de localité, et que leur condition même condamne à être sourds à toute idée un peu généreuse, à toute inspiration un peu élevée; vous verriez cesser cette corruption qui a depuis quinze ans envahi tant de consciences, et sans laquelle le système n'aurait pas vécu le quart du temps qu'il a vécu. Comment voulez-vous donc que M. Cunin-Gridaine, si dévoué au système, aille ainsi le saper par sa base? Comment voulez-vous qu'il retire la pierre qui soutient tout l'édifice et qu'il le fasse crouler de ses propres mains? Cela est véritablement inadmissible, et il n'y a guère que le *Siècle* ou le *Constitutionnel* qui puissent regarder une semblable contradiction comme possible.

M. Cunin-Gridaine voulut-il personnellement la réforme électorale, il serait condamné par sa position à la repousser. Quand on fait partie d'une administration qui n'a jamais arboré d'autre drapeau que celui de la résistance, il faut, en toute occasion, faire de la résistance. Il est donc probable que si la question de la réforme électorale a été soulevée au sein du conseil général des Ardennes, M. le ministre du commerce a gardé vis-à-vis d'elle la position qu'il avait prise à la chambre, et que le cabinet du 29 octobre ne renferme pas un faux frère.

Toutes les lettres que nous recevons de Douai nous donnent la ferme espoir que l'élection qui doit y avoir lieu le 20 de ce mois aura pour résultat le triomphe du candidat de l'opposition, M. Choque. Ce candidat vient d'adresser aux électeurs dont il sollicite les suffrages une circulaire dans laquelle nous avons remarqué le passage suivant :

« S'il est un régime qui, pour accomplir sa destinée, ait surtout besoin de moralité, s'il est un régime où, pour être respecté en lui-même et dans ses agents, le pouvoir ait besoin d'être honnête, c'est assurément le gouvernement représentatif; cependant le ministère qui dirige si malheureusement nos affaires ne sait faire appel qu'au matérialisme et à la vénalité.

Il faut enfin que cette corruption s'arrête; elle déshonore la France; elle est le plus sérieux obstacle à la force d'expansion de ses institutions en Europe; par l'altération profonde de nos mœurs, elle aplanit en définitive les voies au despotisme.

Il faut à cette plaie qui s'étend de jour en jour un remède efficace et durable. Un ministère qui ferait de la probité politique le premier article de son programme chercherait ce remède dans de sages réformes administratives et parlementaires, notamment dans celle qui, en élargissant sérieusement le cercle de la participation électorale, réduirait à une influence persuasive l'action de l'administration sur le scrutin.

Fidèle aux principes que je professe depuis plus de vingt ans, je serais heureux de me rendre dans cette opposition ferme, loyale, désintéressée, qu'il me serait aisé de personnifier ici; ce grand parti qui ne place point dans une révolution nouvelle le

— Ce que je vous dis est l'exacte vérité, mon ami. Voici comment cela s'est passé. J'étais dans le bois de Villers-Coterets, sur la lisière d'un taillis épais, quand un énorme sanglier, traqué par des chiens, en est sorti tout-à-fait derrière moi, de sorte que je ne le voyais pas. Il allait m'atteindre, et j'étais perdu sans un cri qui a appelé mon attention vers le danger... Je n'ai eu que le temps de faire un saut de côté et de dégainer mon couteau de chasse. Cependant, au milieu de tout cela, j'avais entrevu la personne à l'avertissement de laquelle je devais la vie. C'était une jeune femme, mais un ange pour la beauté et la grâce. Une fois le péril passé, je me tournai vers elle pour la remercier; mais je la vis s'éloignant au galop, car elle était à cheval, avec un gentilhomme et une autre dame. Pourtant elle se retourna et me fit un petit signe d'adieu avec son mouchoir. Ah! mon ami, à peine l'avais-je entrevue... mais ses traits étaient déjà gravés d'une manière ineffaçable dans mon âme.

— Mais vous l'avez revue? dit de Larancé.

— A Villers-Coterets, non; c'est à Chantilly, à la fête du duc de Bourbon, où nous sommes allés en quittant celle du duc d'Orléans. Oui, là je l'ai revue et je lui ai parlé... Je lui ai dit tout ce que son aspect seul avait su m'inspirer; je lui ai dépeint mes tourments, mes insomnies...

— Bon! bon! dit de Larancé l'interrompant. Qu'a-t-elle répondu? Vous a-t-elle donné de l'espoir?

— Eh! je ne sais... Elle a été pourtant charmante, ravissante, pleine de grâce; elle a souri, rougi... mon Dieu! mais que sais-je? j'étais si ému moi-même!

— Mais vous a-t-elle dit sa position, son nom?

— Hélas! non, mon ami; je n'ai pas seulement songé à lui demander tout cela.

— Mon pauvre ami, que vous êtes gauche!

— Non... mais j'étais si ému, si amoureux!

— C'est la même chose. Eh bien! c'est donc là ce qui cause votre noire tristesse? Puisqu'elle va à la cour, vous ne pouvez manquer de la rencontrer encore.

— Mais je l'ai rencontrée encore.

— Quand ça? où donc?

— Aujourd'hui, ici, dans la forêt.

— Eh bien!

— Eh bien! je ne suis pas plus avancé qu'au paravant, dit M. de Maran

d'un air totalement découragé.

— Mon bon ami, vous me désespérez. Lui avez-vous parlé?

— A peine ai-je seulement pu l'entrevoir. Elle était dans une calèche découverte qui a passé devant moi avec une rapidité diabolique.

— Il fallait la suivre au galop.

— J'étais à pied, et précisément je n'avais pas mon cheval sous la main. Du reste, la voiture qui l'emportait s'est bientôt mêlée à une foule d'autres.

Et puis, je vous l'avoue, je suis resté immobile et comme pétrifié. Le doux sourire qu'elle a laissé tomber sur moi en passant m'a rendu impuissant à toute chose, si ce n'est à le savourer et à l'admirer... Que voulez-vous, mon ami? ce n'est pas raisonnable; mais la raison peut-elle quelque chose dans ces sortes de sentiments? Dès que je la vois, je me trouve enéanti malgré toutes mes bonnes résolutions... et elle viendrait à passer là, en ce moment, que peut-être encore... Ah! mon Dieu! s'écria-t-il tout-à-coup en s'interrompant et en saisissant brusquement le bras de M. de Larancé.

— Quoi donc? dit celui-ci.

M. de Maran ne répondit pas, et, sans quitter le bras de son ami qu'il serrait avec force, il demeura comme fasciné en suivant des yeux une calèche dans laquelle étaient plusieurs dames et qui passa rapidement devant eux.

— Elle est là, n'est-ce pas? dit tout-à-coup M. de Larancé, sautant sur ses pieds. Morbleu! à cheval! vite, et ventre à terre!

Ce disant, il détache promptement le cheval qui se trouva le plus tôt à sa portée et qui était le sien, et il aida M. de Maran à se mettre en selle en lui disant :

— Allons, piquez des deux; vous ne pourriez la manquer cette fois.

Notre jeune amoureux, ainsi stimulé, avait soudain retrouvé son énergie. Il donna un furieux coup d'épée dans le ventre du coursier qui partit comme un trait à la poursuite de la calèche. Celle-ci cependant avait gagné du terrain et roulait avec une vitesse prodigieuse. La voiture et M. de Maran à sa suite traversèrent presque toute la forêt dans la direction de Conflans-Sainte-Honorine.

Par malheur, le cheval de M. de Larancé était excessivement fringant et difficile à conduire, surtout pour une main qui n'en avait pas l'habitude, et, comme nous l'avons dit, c'était précisément celui que montait le jeune homme.

Or, il arriva que M. de Maran n'ayant qu'un but en vue et une seule

terme de toutes les difficultés, la solution de tous les problèmes et le salut du pays.

L'habitude de l'économie a depuis long-temps disparu de la gestion des finances de l'Etat. Accroître indéfiniment l'impôt par tous les moyens et sous toutes les formes, le dépenser sans règle et sans mesure, surexciter les besoins pour tâcher de les satisfaire au gré d'un machiavélisme corrompu, tel est le système financier que vient d'enrichir encore la loi des patentes, et sous lequel gémissent l'agriculture et le commerce. On ne saurait trop combattre, à mon avis, un pareil système, un exemple aussi détestable.

M. Martin (du Nord) avait l'intention de se rendre à Douai pour y prêter l'appui de son influence à la candidature de M. Favocat général Danel. Il paraît que le succès de ce candidat est dépassé s'exposer à un échec qui lui serait en quelque sorte personnel, a renoncé à son voyage. M. Martin ne pousse pas encore l'amitié jusqu'à aller se faire battre sur le dos d'un ami.

On nous a assuré, cet après-midi, que M. Eugène Schneider avait été nommé hier député par le collège d'Autun, en remplacement de son frère, mort si malheureusement il y a cinq semaines.

M. Eugène Schneider, s'il a été réellement nommé, sera à la chambre ce qu'y était son frère, c'est-à-dire un homme doué d'une certaine indépendance, votant tantôt pour le ministère, tantôt contre lui. Sa nomination ne serait donc ni un succès ni une défaite pour aucun parti.

Nous engageons les électeurs des collèges qui doivent se réunir le 20 et le 27 de ce mois à ne pas perdre de vue la question de la conversion de la rente. On sait les résistances que cette mesure a jusqu'à présent rencontrées dans la chambre des pairs; il ne sera possible de triompher de ces résistances qu'en renforçant dans la chambre des députés les rangs des hommes qui veulent sérieusement donner satisfaction à un vœu du pays, vœu tellement général qu'il est vraiment incroyable qu'on ose lui résister encore.

Il importe donc que les électeurs exigent des candidats ministériels comme des candidats de l'opposition l'engagement de forcer la main à tous ceux qui peuvent encore ne pas vouloir de la conversion de la rente.

La cour d'Eu est fort obséquieuse envers la reine d'Angleterre; le *Morning-Chronicle* rattache cette obséquiosité au projet de mariage révoqué pour le duc de Montpensier. Nous avons depuis long-temps signalé le projet qui unirait le dernier fils du roi à l'infante Luisa-Fernanda, sœur de la reine Isabelle. Le *Morning-Chronicle* nous annonce, et nous n'en sommes pas surpris, que les ministres anglais sont fortement opposés à ce projet.

Triompher de cette répugnance, dit le *Chronicle*, est le principal objet des cajoleries exercées vis-à-vis de notre souveraine. Un journal exaltait l'adresse avec laquelle la femme du roi Léopold, fille de Louis-Philippe, en revenant de Cobourg, avait arrangé avec la reine et le prince Albert le voyage à Tréport. M. Guizot exploite parfaitement l'ambitieuse famille des Cobourg et la fait servir à ses desseins.

Loin d'appartenir à l'Angleterre, le jeune prince Léopold de Cobourg, frère du roi de Portugal, est devenu l'allié de la famille française; son frère aîné a épousé la princesse Clémentine de France, et sa sœur a épousé le duc de Nemours. Cette alliance est telle que l'Angleterre devrait peut-être préférer à ce candidat le deuxième fils de l'infant don François de Paule. M. Guizot persiste néanmoins à représenter ce jeune prince comme un candidat anglais. Mais, consentant à faire une concession en faveur de ce qu'il appelle le triomphe de l'influence anglaise, il demande une faible compensation, c'est-à-dire l'assentiment de l'Angleterre au mariage entre le duc de Montpensier et la sœur de la reine Isabelle. Ce mariage serait bien réellement un triomphe et non une défaite. Le mariage Montpensier est une combinaison à laquelle nous devons nous opposer de toutes nos forces. Ce mariage mettrait un prince français dans la position d'héritier présomptif du trône d'Espagne, position d'une influence immense si l'on considère combien est précaire la vie de la jeune reine d'Espagne. Ce serait en pratique et en réalité le renouvellement du pacte de famille. Ce serait, en vérité, une curieuse et bien lamentable vicissitude dans l'histoire, que le duc de Wellington, au déclin de sa maturité, consentit à un pareil arrangement.

Depuis 1830, un mois ou deux après la naissance d'Isabelle, le gouvernement français a commencé à travailler pour ce but qu'il est si désireux d'atteindre. Lafayette et Laffitte, lorsqu'ils envoyaient aux Pyrénées les réfugiés espagnols libéraux, leur promettaient assistance à la condition qu'un jour ils appuieraient un projet de mariage entre un prince français et l'héritière du trône d'Espagne.

Certes, la famille d'Orléans est habile, nous l'avons vu il y a long-temps dans ses relations si intimes et si cordiales avec M^{me} de Fouchères, et sa persévérance, qui fut couronnée de succès, égala son habileté; mais, en cette occurrence, l'Angleterre n'était pas sa rivale. Voyez, au contraire, ce qui est arrivé pour le trône de Belgique, pour celui de Portugal : l'Angleterre a prononcé fièrement son

pensée dans l'esprit, atteindre ce but, abusa des moyens coercitifs qu'il possédait pour exciter son cheval, dont la nature rétive et impétueuse ne tarda pas de s'irriter. Il sauta, se cabra, fit le diable à quatre, et perdit ainsi le terrain qu'il avait gagné sur la voiture dans le premier feu de sa course. M. de Maran brâla d'impatience et ensanglantant les flancs de sa monture, qui, dans son élan tantôt rapide, tantôt ralenti, ne faisait que maintenir toujours à peu près la même distance entre son cavalier et l'objet de sa poursuite.

Au bout d'une longue avenue, notre jeune homme aperçut l'un des débouchés du bois. La calèche suivit cette avenue. On eût dit qu'à chaque instant elle redoublait de vitesse. Exaspéré d'une course si longue et si pénible, M. de Maran donna une violente impulsion à son cheval, qui partit alors avec une rapidité effrayante et gagna visiblement du terrain.

Bref, presque au même instant où la calèche arrivait vers l'issue du bois, devant la grille d'un jardin au fond duquel s'élevait un charmant petit château et s'y arrêta, M. de Maran y arriva aussi et voulut retenir l'élan de sa monture. Mais celle-ci, haletante et épuisée, s'abattit tout-à-coup et jeta son cavalier dans la poussière.

Un cri partit de la calèche, d'où les dames s'apprétaient à descendre. Leurs gens qu'elles envoyèrent vinrent au secours de notre héros et le relevèrent.

Quand M. de Maran revint à lui, transporté au milieu du jardin dont nous avons parlé, il se vit environné par les dames qui avaient été témoins de son accident, et qui s'enquerraient avec anxiété de l'état où il se trouvait. Heureusement tout se bornait à un étourdissement momentané et à vaît. Heureusement tout se bornait à un étourdissement momentané et à quelques contusions peu graves. Une seule de ces dames ne disait rien; mais son regard n'en exprimait que plus de crainte et plus d'angoisses, et n'en brilla que mieux de contentement quand le jeune homme affirma qu'aucune suite fâcheuse ne résulterait de sa blessure. C'était du reste celle qui avait poussé un cri au moment de l'accident. Aussi, malgré son silence, pouvons nous avancer qu'elle avait le cœur non moins compatissant que celui de ses compagnes, et M. de Maran parut être de cet avis; il car, tandis qu'il parlait à toutes, les remerciant également de la voix, n'en regardait presque qu'une seule et paraissait réserver pour elle toute la gratitude de son regard et de son cœur.

(La suite à un prochain numéro.)

donna Maria a épousé un Cobourg, et c'est un Cobourg qui monte sur le trône belge. En ce qui touche le mariage en question, l'intérêt de la famille d'Orléans est trop évident pour que l'Angleterre n'ait pas les yeux ouverts sur le plan d'union formé entre le prince de Montpensier et l'infante Luisa. Il n'est personne, dans les cours, qui ignore que la reine Isabelle est atteinte d'une maladie terrible, et que ce mal est d'autant plus dangereux qu'il est déclaré avant que l'enfant n'ait passé de l'adolescence à la jeunesse. Voilà pourquoi ce mal est des plus redoutables, au dire de nos médecins; voilà pourquoi on s'occupe de la succession de l'enfant, alors que son âge semble lui promettre de longs jours.

CIRCASSIE.

On a publié à Saint-Petersbourg, à la date du 2 septembre, un nouveau rapport officiel de l'armée du Caucase, présentant la série d'opérations militaires qui ont suivi la prise de Dargo et terminé la campagne. En voici le texte :

« Le principal corps d'armée d'opération, commandé par l'aide-camp général Worontzoff, laissa des échelons, lorsqu'il se mit en marche pour Andy et Dargo, à Kirki, dans la gorge de montagnes Metchikal, près Buzurkal ou la porte dite d'Andy, et enfin près le village de Gogati, afin d'assurer le transport des vivres pendant la marche dans la montagne. Par la prise et la destruction des échelons de Schamil, battu à plusieurs reprises, le but de nos opérations était complètement atteint. L'aide-camp général, lorsqu'il prit la résolution de se retirer de Dargo à Ghersei-Aoul afin de donner aux troupes le repos nécessaire après une si glorieuse et si périlleuse expédition, jugea inutile d'entretenir plus longtemps la communication établie entre Andy et le fort de Jewgeniew, et donna par conséquent aux détachements qui étaient échelonnés sur la ligne indiquée de se réunir près Kirki, sous le commandement du lieutenant général prince de Bebutoff.

« Par suite de cette concentration de forces, le colonel Belle-garde II, qui était à la tête du corps échelonné près Gogati, quitta, le 25 juillet, à la pointe du jour, sa position, et se mit en marche pour Buzurkal. Le chemin passe devant une montagne très escarpée, de sorte qu'il fallut faire porter les canons à bras d'hommes. Un nombre considérable de malades et de blessés retarda en outre les mouvements de la colonne. Les montagnards profitèrent de cette circonstance favorable pour risquer une attaque; mais ils furent constamment repoussés, et subirent une perte considérable.

« Cependant le colonel Bellegarde n'arriva pas moins dans la soirée à Buzurkal, où il rejoignit les deux autres bataillons qui formaient le deuxième échelon. Le lendemain, le colonel Bellegarde continua, à la tête de trois bataillons, sa marche dans la direction prescrite. A chaque pas il eut à lutter contre l'ennemi qui ne cessa de le harceler; il prit d'assaut plusieurs barricades que les montagnards avaient formées pour entraver sa marche. Malgré des combats incessants, il arriva le quatrième à la gorge de Metchikal, occupée par le troisième échelon, composé de trois bataillons sous le commandement du général-major de Wolodimiroff. Pendant tout ce temps, la colonne du colonel Bellegarde avait perdu vingt-quatre soldats tués, et en blessés sept officiers d'état-major et trente-deux soldats. La réunion de tous les échelons eut lieu près Kirki sans autre résistance de la part de l'ennemi, et le lieutenant général prince de Bebutoff, suivant les ordres donnés par le commandant en chef, prit position sur la rive droite du Soulak pour faire une halte.

« Cependant le détachement du Samour livra un combat brillant, le 5 août, à une nombreuse troupe d'ennemis commandés en personne par les chefs principaux du Daghestan méridional, Kibil-Mohama et Hadji Murat. Le général-lieutenant, prince d'Argu-tinsky-Dolgoroukoff, avait su attirer l'ennemi dans une position favorable pour nous et placer sa cavalerie sur les derrières et sur les flancs, et il commença à l'attaquer à la baïonnette. Les montagnards furent culbutés, et se voyant entourés de tous côtés par nos troupes, ils se précipitèrent dans les gorges escarpées, où un grand nombre trouva la mort. La perte de l'ennemi s'éleva à 600 hommes; ils laissèrent 200 morts sur place, et 40 hommes furent faits prisonniers. Nous déplorons la mort du capitaine Lewin, du régiment d'infanterie du prince de Varsovie, et 21 soldats; nous avons eu 5 officiers d'état-major et 72 soldats blessés.

« La veille de la grande défaite éprouvée par les montagnards, le colonel Bublick, commandant un régiment de chasseurs, avait été tué dans une escarmouche.

« Pendant ces opérations, le détachement du lieutenant-général Schwartz menaça les habitants des montagnes sur les confins de la ligne lesghienne, et les força de lui envoyer une députation pour demander à se soumettre. Il contribua essentiellement au succès des opérations du détachement du Samour, en détournant l'attention de l'ennemi par une manœuvre sur le flanc droit de Soleiman-Effendi, qui devait soulever au nom de Schamil les tribus qui habitent entre le Kouban et la Laba. Ces projets échouèrent grâce aux mesures combinées du lieutenant général Jawadowski, des commandants de notre cordon, le major général Rajihpil et les colonels Richter et Feydokimoff.

« Au centre de la ligne caucasienne, les Kabardiens soumis sous l'influence de nouvelles preuves de leur ardeur et de leur dévouement. Beaucoup de princes et de chefs qui avaient déjà l'autorisation de faire le pèlerinage à la Mecque retardèrent leur voyage pour proposer aux intrigues de Soleiman-Effendi. Cet événement fournit la preuve que le major général prince de Gallitzin a gagné la confiance générale du pays jusqu'à la côte orientale de la mer Noire. L'aide-camp général Budberg emploie des moyens de persuasion pour entretenir avec les peuplades des relations pacifiques. »

CHRONIQUE.

Dimanche, dans l'église des Chartreux, les vêpres ont été troublées, au moment où Mgr. Mioland se disposait à monter en chaire, par un fou qui tout à coup a fait entendre les cris *Au feu! au feu!* de toute la force de ses poumons. On s'est empressé de l'éloigner de l'église, et c'est avec beaucoup de peine qu'on est parvenu à le faire comprendre à la foule épouvantée qu'il n'y avait rien à craindre. — La troupe équestre des frères Bouthor arrive cette semaine, et commencera dimanche ses exercices dans le beau cirque du boulevard.

« Un avis de l'administration des postes règle de la manière suivante le service des bateaux à vapeur de l'administration dans la Méditerranée pour le transport des correspondances et des voyageurs entre Marseille et les ports d'Italie, et le transport des correspondances, des voyageurs et des marchandises entre Marseille et les ports du Levant et de la Corse.

1° De Marseille à Malte, en passant par Livourne, Civita-Vecchia et Naples;

2° De Marseille à Constantinople, en passant par le Pyrée, Smyrne, les Dardanelles;

3° De Marseille à Beyrouth (Syrie), en touchant à Malte et à Alexandrie;

4° De Marseille à Ajaccio;

5° Enfin, de Marseille à Bastia.

La station de Syra et la ligne directe d'Athènes à Alexandrie sont supprimées.

La marche sur chaque ligne est réglée ainsi qu'il suit :

Départs. — De Marseille à Malte, les 1^{er}, 11 et 21, à cinq heures du soir.

De Malte à Constantinople, les 7, 17 et 27, à six heures du soir.

De Marseille à Beyrouth, les 4, 14 et 24, à six heures du matin; à Alexandrie, les 4, 14 et 24, à six heures du matin.

De Marseille à Ajaccio, le vendredi de chaque semaine, à neuf heures du matin; à Bastia, le mardi de chaque semaine, à neuf heures du matin.

Retours. — De Malte à Marseille, les 6, 16 et 26, à sept heures du matin.

De Constantinople à Malte, les 7, 17 et 27, à cinq heures du soir.

De Beyrouth à Marseille, par Alexandrie et Malte, les 6, 16 et 26, à six heures du soir. (Le départ d'Alexandrie pour Marseille a lieu les 10, 20 et 30, à six heures du matin.)

D'Ajaccio à Marseille, le mardi de chaque semaine, à dix heures du matin.

De Bastia à Marseille, le vendredi, à neuf heures du matin.

Les paquebots transporteront entre Marseille et les ports de Bastia, d'Ajaccio, du Pyrée, de Smyrne, des Dardanelles, de Constantinople, d'Alexandrie et de Beyrouth, et réciproquement, les échantillons de certaines marchandises dont la nomenclature a été arrêtée par M. le ministre des finances. Le prix du transport de chaque échantillon sera de 10 f., quelle qu'en soit la destination. Le transport de certaines marchandises de prix et d'une nature peu encombrante est autorisé sur les paquebots de la ligne de Marseille à Beyrouth par Alexandrie.

Le transport des marchandises sera étendu plus tard aux paquebots de la ligne de Marseille à Constantinople.

— Dimanche dernier, dans la matinée, un petit chien atteint de la rage, parti de Saint-Etienne-la-Varenne (Rhône), est venu répandre la terreur dans le bourg de Salles. Il y a mordu un grand nombre de chiens. On les a sur-le-champ abattus, ou spontanément, ou par ordre du maire. On a poursuivi vainement un chat également mordu, et qui est resté comme un objet d'inquiétude aux environs du bourg. On dit que le chien, forcé de fuir, s'est jeté dans la campagne du côté de Buyon, où il aurait mordu quatre bêtes à cornes dans l'écurie de M. Bernard.

— Hier, le troisième début de M^{me} Eichfeld, dans l'emploi de chanteuse à roudades, a eu lieu, au Grand-Théâtre, avec le plus grand succès.

— On lit dans le *Courrier de l'Ain* :

« Les craintes qu'on a eues pour la récolte des céréales se confirment par les résultats du battage. La récolte en grains est décidément, chez nous, très inférieure à celle de l'année dernière.

« Le préjudice causé à la récolte des maïs et des pommes de terre par le ravage des insectes, notamment les vers blancs et les courtilières qui rongent la racine, est très considérable sur divers points.

« Partout on recommande aux cultivateurs de se défier, pour leurs semences prochaines, des pommes de terre provenant de terrains humides.

« En Belgique, le déficit est encore plus grand; les craintes soulevées à l'égard de toutes les cultures viennent d'entraîner une prohibition générale à la sortie. Les Belges font des achats considérables de grains dans le Nord. »

— Un attentat suivi de vol vient d'être commis sur la grande route, aux portes de Pont-de-Vaux. Le meurtrier et la victime sortaient du cabaret. On donne sur ce fait les détails suivants :

Jeudi dernier sur les cinq heures du matin, le nommé Louis Moreau, tisserand et marchand de grains à Montbellet (Saône-et-Loire), a été trouvé par des passants gisant dans son sang et sans connaissance sur la route, au lieu dit des Quatre-Vents; l'œil gauche était sorti de l'orbite, et la tête portait les traces de trois coups d'un instrument tranchant. Transporté à l'hôpital de Pont-de-Vaux, où il a reçu les soins qu'exigeait son état, cet homme a repris ses sens, et a pu donner quelques détails sur l'attentat dont il avait été victime. Après avoir pu pendant une partie de la nuit avec deux hommes qu'il ne connaissait pas dans un cabaret de Pont-de-Vaux, il en était sorti sur les trois heures du matin pour se rendre à Reysouze. Bientôt il fut accosté sur la route par ces mêmes individus, et l'un d'eux lui asséna à la tête un coup de pierre qui l'étendit sans connaissance.

Sur ces indices, la gendarmerie se livra à des investigations, et elle apprît bientôt que le nommé Claude Thévenon, scieur de long, Auvergnat assez mal famé, qui s'est fixé à Pont-de-Vaux, était resté fort tard dans le cabaret de Pouillat avec Moreau, qui, pour payer sa dépense, avait tiré de l'argent de sa bourse qu'il tenait cachée sous sa blouse, ce qui avait fait dire qu'il était coulé d'or; que Moreau ayant quitté le cabaret vers trois heures du matin, Thévenon l'avait suivi de près.

Thévenon fut arrêté et conduit à l'hôpital près du blessé, qui le reconnut pour celui qui lui avait porté un coup de pierre à la tête. De plus, perquisition faite à son domicile, on découvrit une blouse ensanglantée et un pantalon dont la jambe gauche était humide et semblait avoir été récemment lavée.

Moreau, en sortant du cabaret, avait dans sa bourse 2 fr. 75 c.; on n'a retrouvé sur lui que 15 centimes. Quoique l'état de ce malheureux soit grave, les médecins espèrent le sauver; mais l'œil est perdu.

(*Courrier de l'Ain.*)

— Il y a quelque temps, le gouvernement a fait proposer à la ville de Cluny d'établir un dépôt de remonte dans ses murs, en lui demandant pour cet objet des écuries pour deux cents chevaux et une caserne pour cent cavaliers, avec quelques accessoires.

Le conseil municipal de Cluny, consulté, a rejeté la demande de M. le ministre de la guerre, et aujourd'hui la proposition faite précédemment à l'ancienne ville des moines est adressée au chef-lieu du département de Saône-et-Loire. Nul doute que ce placement ne réagit sur notre pays lui-même. Les immenses prairies du littoral de la Saône assureraient un approvisionnement facile, et l'élevage des chevaux, déjà en progrès, en recevrait une impulsion considérable.

(*Courrier de l'Ain.*)

— On nous écrit de Grillon (Vaucluse), le 15 septembre :

« La mort d'une personne qui vous est étrangère ne produit ordinairement qu'une impression fugitive. Les circonstances en font quelquefois un événement qui laisse des traces profondes dans l'esprit.

« C'était hier dimanche la vogue de notre commune. Tout le

monde était à la joie; on dansait; on se livrait à tous les divertissements d'usage en pareille occasion. M. Casimir Delaye, un des principaux habitants de Grillon, avait invité à dîner une vingtaine de personnes; parmi elles se trouvait M. M..., de Pierrelatte, un de ses amis, qu'il n'avait pas vu depuis fort long-temps, jeune homme robuste et qui semblait jouir de la plus parfaite santé. Qu'on juge de la stupéfaction de l'assemblée lorsqu'un moment après qu'on se fut mis à table, M. M... tomba mort et comme foudroyé!

« C'était sans nul doute un nouveau cas d'apoplexie, maladie dont la fréquence depuis quelques années a quelque chose d'aussi triste que de remarquable. »

Spectacles du 17 septembre.

GRAND-THÉÂTRE. — La Sirène, opéra comique; Lady Henriette ou la Servante de Greenwich, ballet.

CÉLESTINS. — M. E. de Pradel; la Permission de dix heures, vaudeville; le Petit Homme Gris, vaudeville.

Nouvelles diverses.

La cour royale de Rouen, chambre des mises en accusation, a, par arrêt du 12 septembre, déclaré M. Rozemond de Beauvallon suffisamment prévenu d'avoir, en mars 1845, commis un homicide volontaire sur la personne de M. Dujarier, et d'avoir commis cet homicide avec préméditation. En conséquence la cour a renvoyé M. Rozemond de Beauvallon devant la cour d'assises du département de la Seine-Inférieure pour y être jugé conformément à la loi.

Il paraît que M. de Beauvallon, que l'on prétend en ce moment en Espagne, est dans l'intention de se constituer prisonnier aussitôt que cette décision lui sera connue.

On dit que l'affaire sera jugée dans la première session du quatrième trimestre de 1845.

— On parle de M. le duc de Broglie comme devant succéder à M. Royer-Collard à l'Académie française. M. de Rémusat est aussi, dit-on, sur les rangs.

— L'Académie des Beaux-Arts a nommé M. Lemaire, sculpteur, pour successeur de M. Bosio. Le nombre des votants était de 31. M. Lemaire a obtenu 18 suffrages, M. Rude en a obtenu 10, M. Simare 3, M. Foyatier 1.

— M. Dumon, ministre des travaux publics, est parti aujourd'hui pour le midi de la France; le ministre visitera les tracés de chemins de fer et les chemins de fer en construction.

— Lord Palmerston, l'ennemi acharné de la France, est attendu ce mois-ci à Paris.

— L'instruction judiciaire relative à la contrefaçon du timbre de l'Etat et à l'usage de ce faux timbre sur des lettres de voiture se continue, et il en paraît résulter chaque jour de nouvelles charges contre plusieurs entrepreneurs de roulage. Ce matin, en exécution de mandats de M. le juge d'instruction Desnoyers, de nouvelles arrestations ont eu lieu.

— Venise vient aussi d'avoir ses régates. Deux femmes d'une célébrité historique, qui toutes deux ont habité les Tuileries, y assistaient: Marie-Louise, qui épousa l'empereur en 1810, et qui compte aujourd'hui près de cinquante-cinq ans: l'âge a profondément altéré ses traits; puis la duchesse de Berri: elle a environ quarante-cinq ans; on assure qu'elle est encore en ceinte. Marie-Louise a assisté aux régates du haut d'un balcon. La duchesse de Berri n'a pas quitté sa gondole.

— Un bien triste événement vient d'arriver à Nantes chez un pharmacien. Deux kilogrammes d'éther se trouvaient dans l'arrière-pharmacie; ne voulant pas confier à un élève le soin de les descendre à la cave, et craignant l'action de la chaleur, M. Gicquiau, propriétaire de la pharmacie, s'en occupa lui-même. Il avait allumé une bougie pour s'éclairer, et cette bougie était à plus d'un mètre du vase rempli d'éther, lorsque par malheur elle mit le feu à la vapeur d'éther qui s'était répandue dans l'air, malgré le bouchon à l'éméri du flacon. Aussitôt une explosion a lieu; les vitres sont brisées; à quinze mètres, les glaces de la devanture de la pharmacie subissent le même sort; un enfant est même renversé dans la rue par le souffle violent de l'air chaud. Le feu se communiqua rapidement aux papiers de l'arrière-pharmacie, et, qui pis est, aux vêtements de M. Gicquiau; celui-ci s'élança, monta à un troisième, redescend, court dans la rue pour entrer dans la pharmacie voisine, où on lui prodigue les premiers soins. Son état est fort grave, et les médecins n'osent pas encore se prononcer.

— On écrit de Stenay (Meuse) :

« La maladie dont sont atteintes les pommes de terre des Flandres française et belge a été étendue dans nos localités. C'est un véritable malheur. Les tubercules dont les tiges sont étioilées sont mous, imprégnés d'eau; ils ne peuvent tarder à se pourrir totalement, et, tels qu'ils sont, il y a danger à en faire sa nourriture.

« D'un autre côté, la *Gazette de Metz* annonçait dans son dernier numéro que la contagion a gagné plusieurs communes des environs de Sarreguemines; c'est surtout dans les terres fortes et humides que le dommage est le plus grand. Les tubercules infectés ne peuvent plus être donnés aux bestiaux sans danger. Le fléau s'étend du côté de Sarrelouis, de Leybach, et plusieurs pétitions viennent d'être adressées au gouvernement prussien pour solliciter la suspension de la distillation des pommes de terre. On recommande généralement le plus prompt arrachage. »

— La *Gazette de Dusseldorf* assure que le fermier d'un domaine du duc d'Arenberg, près de Dusseldorf, a trouvé un moyen pour empêcher la pourriture des pommes de terre, et même pour guérir celles qui seraient déjà atteintes. Ce moyen est fort simple; il consiste à herser profondément la terre où sont plantés les tubercules, de manière à établir une évaporation qui diminue la fermentation produite par l'humidité. Ce moyen a complètement réussi.

— La revue hebdomadaire du *Phare de la Loire* contient ce qui suit :

« Point d'arrivages du long-cours. On dit la *Perle*, attendue de Bourbon et ayant une longue traversée, abordée par les pilotes de Belle-Ile. Les *Deux-Frères* ont mis à la voile pour Calcutta. Le mouvement du cabotage a continué à être assez animé.

« La crue qui s'est fait sentir en Loire est venue faciliter les transports pour Orléans.

« L'argent continue à être recherché pour les achats de grains. Le taux de la banque est à 4 0/0.

« Les transactions en denrées coloniales ont été fort calmes, ainsi qu'on devait s'y attendre après les forts achats qui ont eu lieu précédemment, et en raison du faible stock de notre marché. »

Nouvelles Etrangères.

NORWÈGE.

Le comité constitutionnel de *Storthing* norvégien vient d'adopter un projet de loi qui lui avait été présenté en 1842, et tendant à accorder un libre exercice à toutes les confessions chré-

diennes et à rappeler la loi en vertu de laquelle il était défendu jusqu'à présent aux juifs de s'établir en Norvège.

Si le *Storting* adopte cette modification apportée à la constitution, dont le puritanisme était si contraire à l'esprit du dix-neuvième siècle, nous en féliciterons sincèrement la Norvège. Elle aura fait un grand pas pour se mettre au niveau des législations européennes, dont aucune n'exclut les juifs des droits de cité, bien qu'ils ne jouissent qu'en France et en Belgique des droits politiques.

Le roi Oscar vient de quitter Stockholm pour faire un voyage en Norvège. On espère que la présence du roi dans ce pays influera favorablement sur la décision du *Storting*.

Une fête imposante a eu lieu le 1^{er} septembre à Lund; on y a célébré le septième anniversaire séculaire de la fondation de la cathédrale de cette ville. Cette église à été consacrée, il y a sept cents ans, par Eskil, second archevêque de la Scandinavie septentrionale, comme cathédrale métropolitaine du Danemark, de la Suède et de la Norvège réunis. Le prince royal a assisté à cette fête, à laquelle sont venus prendre part beaucoup de Danois, dont un nombre considérable appartient à l'association dite de l'Union scandinave.

ESPAGNE.

On n'avait pas encore prononcé de peine capitale à Madrid à la date des dernières nouvelles. La correspondance générale dit qu'elle ne sera appliquée qu'à deux des insurgés les plus compromis.

S'il faut en croire quelques bruits de ville, dimanche 7 au soir on avait encore le projet d'un soulèvement. Les révolutionnaires devaient s'emparer de quelques édifices et s'y retrancher. Près de la fabrique des cigares, dans la soirée, il y a eu quelques collisions entre les carabiniers. La correspondance dit que ce n'était point politique.

M. Thiers devait partir le 10 pour l'Escurial, et le lundi 15 il a dû partir pour Tolède.

Dans la soirée du 5, dit l'*Eco del Comercio*, à dix heures et demie, rue del Tarco, au moment où un jeune homme, qu'on dit être le fils d'un député français, se disposait à entrer dans une maison où il a l'habitude d'aller, il a été attaqué par des soldats, qui, après l'avoir frappé à la poitrine, l'ont arrêté. Après avoir fait quelques pas, il a rencontré un haut employé dont nous taisons le nom. Au lieu de lui donner assistance et protection, cet homme l'a frappé deux fois à la tête, et a ordonné qu'il passât la nuit en prison, sans

permettre qu'il allât se faire soigner chez lui. Il est maintenant en liberté, par suite des réclamations de ses nombreux amis, mais sérieusement malade des coups qu'il a reçus.

Le fils du député dont il est question est M. Mauguin.

Suivant une lettre insérée par l'*Indicateur*, la lutte qui a eu lieu le 7 s'est engagée entre la troupe et le peuple, et six morts en sont résultés.

IRLANDE.

Le *Morning-Chronicle* donne les nouvelles suivantes d'Irlande : « M. Archdall, père du membre de Fermanagh, qui a été destitué des fonctions de lieutenant délégué du comité pour avoir assisté au meeting orangiste d'Enniskillen, le 19 du mois dernier, sera destitué comme son fils. On croit que les magistrats qui ont assisté au meeting de Lisburn recevront aussi leur démission.

» Une démonstration du rappel a eu lieu à Bruff; on y comptait 20 à 30,000 personnes. Les métiers de Limerick avaient, dans cette circonstance, déployé 29 belles bannières. Le fauteuil a été occupé par M. Michel Ryen, de Bruree, qui avait revêtu l'uniforme du club de 82.

» M. J. Raleigh a proposé un vote de confiance dans le chef et le sous-chef de l'Irlande, Daniel O'Connell et Smith O'Brien.

» Une voix : Et pour tous les Irlandais qui sont prêts à se battre pour le rappel !

» M. Raleigh : On ne se battra que si les chefs le voulaient; mais O'Connell ne veut pas que l'on se batte.

» Une voix : Nous le voulons, nous !

» M. Raleigh : Le jour n'est plus où il fallait tirer l'épée pour l'Irlande. Jamais il ne fut plus plus nécessaire de se rallier et de se serrer autour de M. O'Connell. Sir Robert Peel, voyant qu'il ne pouvait rien sur nous par la persécution, a voulu recourir à la perfidie et à l'astuce; il a donné des choses à l'Irlande que l'Irlande ne demandait pas.

» Une voix : Qui lui avait demandé l'allocation au collège de Maynooth ?

» M. Raleigh : Personne. Il est fâcheux que les Irlandais soient trahis par les membres irlandais qui partagent la foi, tels que Wyse et Sheil. (Murmures.) Mais le peuple irlandais leur donnera une leçon en n'admettant plus de traitres à la représentation nationale.

» Le meeting se sépara après des salves d'applaudissements pour le libérateur, S. O'Brien, Tom Steele et le rappel de l'union. »

Le gérant responsable, B. MURAT.

Bulletin de la Bourse de Paris du 15 septembre 1845.

Les chemins de fer anciennement concédés ont eu également de la tendance à la baisse. Quant aux lignes du Nord et de Fampoux à Hazebrouck, récemment adjugées, il nous est possible, aujourd'hui que l'ordonnance qui homologue leur adjudication a paru dans le *Moniteur*, de faire connaître leurs cours. Le chemin du Nord a ouvert en baisse à 343 f. de prime et fermé à 353.

Trois pour cent.....	85	90	Caisse Laffitte.....	1150
Quatre pour cent.....	108	50	Obligations de Paris.....	1403
Quatre et demi pour cent.....	»	»	CHEMINS DE FER.	
Cinq pour cent.....	118	50	Saint-Germain.....	1160
Emprunt de 1844.....	»	»	Versailles (rive droite).....	553
Trois pour cent belge.....	»	»	— (rive gauche).....	376
Quatre 1/2 p. 0/0 belge.....	»	»	Paris à Orléans.....	1285
Cinq pour cent belge.....	»	»	Paris à Rouen.....	1115
Cinq pour cent napolitain.....	»	»	Rouen au Havre.....	915
Cinq pour cent romain.....	104	»	Avignon à Marseille.....	291
Cinq pour cent portugais.....	»	»	Strasbourg à Bâle.....	717
Trois pour cent espagnol.....	»	»	Orléans à Bordeaux.....	717
Deux 1/2 p. 0/0 hollandais.....	»	»	Orléans à Vierzon.....	717
Banque de France.....	3530	»	Amiens à Boulogne.....	680
Comptoir Ganneron.....	1170	»	Bordeaux à la Teste.....	215
Banque belge.....	737	50	Montereau à Troyes.....	557

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 17 septembre.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		15 COURANT.		FIN COURANT.	
	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.
Avignon à Marseille	»	»	1060	»	1060	1060
prime.....	»	»	»	»	»	»
Paris à Orléans..	»	»	1281 25	1282 50	1287 50	1287 50
prime.....	»	»	»	»	»	»
Paris à Rouen..	»	»	1105	1106 25	1112 50	1110
prime.....	»	»	»	»	1122 50	1120
Orléans à Vierzon.	»	»	785	785	790	787 50
prime.....	»	»	»	»	»	»
Bordeaux à Orléans	»	»	»	»	»	»
prime.....	»	»	»	»	»	»
Amiens à Boulogne	»	»	»	»	»	»
prime.....	»	»	»	»	»	»
Nîmes à Montpellier	»	»	»	»	»	»
prime.....	»	»	»	»	»	»
Rouen au Havre..	»	»	»	»	»	»
prime.....	»	»	»	»	»	»
Montereau à Troyes	»	»	552 50	»	»	»
prime.....	»	»	»	»	»	»

VENTE AUX ENCHÈRES

D'UN FONDS DE BOULANGER

dépendant de la faillite du sieur PERRIN, boulanger en cette ville, Rue Ferrandière, 13.

Samedi vingt septembre, à dix heures du matin, dans le domicile du sieur Perrin, il sera procédé, par le ministère d'un commissaire-priseur, à la vente en bloc ou en détail, au gré des acquéreurs, d'un fonds de boulanger qui se compose d'un four, une banque, balances en cuivre et série de poids, grille servant de montre, deux mesures en bois, deux râbles, huit pelles de diverses grandeurs, un étouffoir, un crible, une pelle à charbon, deux pétrins, quarante-sept corbeilles en osier, une bassine, deux seaux, une romaine, un coffre à farine, etc.

Il sera perçu cinq centimes par franc en sus du prix d'adjudication.

Cette vente aura lieu à la requête de M. Tatu, syndic de la faillite, et en vertu d'une ordonnance de M. Félicité, juge-commissaire. (6590)

ÉTUDE DE M^o OLIVIER, NOTAIRE A LYON, RUE PALAIS-GRILLET, 2

A PLACER DANS LYON PAR 1^o HYPOTHÈQUE, à 4 1/2 0/0 l'an,

CAPITAUX,

sur valeurs triples de la somme engagée,

DEPUIS 50,000 JUSQU'A 500,000 FR.

S'adresser audit M^o Olivier, notaire, chargé de la vente d'immeubles de toute nature à des prix avantageux. (9466)

ÉTUDE DE M^o NIDDET, NOTAIRE A LYON, SUCCESSION DE M^o COTIN.

A vendre de suite, de gré à gré.

UN FONDS DE QUINCAILLERIE ET NOUVEAUTÉS, l'un des plus anciens, des mieux achalandés et des plus avantageusement placés de Lyon.

S'adresser, pour les renseignements, prix et conditions, à M^o NidDET. (9928)

A VENDRE DE SUITE.

UN ANCIEN FONDS DE QUINCAILLERIE ET DE FERRONNERIE.

S'adresser à M. Panisset, débitant de tabac, place de la Préfecture, au coin de la rue Raisin. (6678)

A VENDRE pour cause de maladie. — Un très joli fonds de café tout boisé et agencé à neuf, et avantageusement placé sur un quai de la Saône, en face des bateaux à vapeur de Mâcon et Châlon. — Prix de la location : 450 f. — Toutes facilités seront accordées pour le paiement.

S'y adresser, quai Puits-du-Sel, n. 120. (6697)

A vendre ensemble ou séparément.

UN TRÈS BON ET JOLI CHEVAL et un cabriolet à quatre roues.

S'adresser à M. Charlet, rue des Farges, 39, au 3^e. (6699)

A VENDRE pour cause d'âge. L'hôtel des Départements, situé rue de la Barre, n^o 2. Cet hôtel est susceptible d'un grand travail par sa proximité des bateaux à vapeur et du chemin de fer.

S'adresser au propriétaire de cet établissement. (3709)

PAR BREVET D'INVENTION

(Sans garantie du gouvernement.)

ORDONNANCE DU ROI DU 10 NOVEMBRE 1844.

Nouvelle et seule méthode dont l'efficacité est constatée par l'expérience pour la prompte et radicale guérison de toutes les *maladies secrètes, écoulements, fleurs blanches, irritations de matrice, dartres, rhumatismes, etc.* Chez M. CLARION, médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, quai d'Orléans, n. 34, au 1^{er}, à Lyon. — Dépôts à MACON, chez M. Voituret, rue Municipale; à BOURG, chez M. Bichel; à RIVE-DE-GIER, chez M. Reynaud, tous trois pharmaciens; à SAINT-ETIENNE, à la pharmacie Rigollot; à PARIS, chez M. Martin, pharmacien, rue Neuve-des-Petits-Champs, 55, et dans toutes les villes de France et de l'étranger. (8869)

MALADIES SECRÈTES.

Traitement Végétal.

Guérison prompte et sans rechute des maladies de la peau et du sang, des écoulements si anciens qu'ils soient, même réputés incurables. — Remèdes *gratuits* si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours, sans tisane ni régime. — Chez BERTRAND, pharmacien à Lyon, place Bellecour, 12. — Dépôts : à Toulon, chez M. Brun, pharmacien, en face du nouveau Palais, et à Toulouse, chez M. Timballo-Lagrave, pharmacien, rue de l'Orme Sec. (8905)

L'INDEMNITÉ,

COMPAGNIE D'ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE ET CONTRE L'EXPLOSION DU GAZ, Autorisée par ordonnance royale du 20 mai 1838.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM. GIBERT, receveur général des finances, président, BAU (A.), membre du conseil général de la Seine, vice-président.

BAUDON FILS (A.), auditeur au conseil d'état. BONDY (vicomte de), pair de France. DELAHANTE FILS, banquier. FONTENILLIAT, receveur général des finances. FOULD (Ach.), député. JOUET (Théod.), négociant. SEILLIÈRES, banquier.

M. PLOYER, directeur; M. P. GUIDAL, sous-directeur.

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ :

Rue des Filles-Saint-Thomas, 9, à Paris.

BUREAUX DE LA DIRECTION DU RHONE :

Port du Temple, 42, à Lyon.

M. J. Henry, ancien notaire, directeur à Lyon. M. Delahante père, receveur général, banquier de la Compagnie. (2968)

PLUS DE MAUVAIS RASOIRS !!!

PAR BREVET D'INVENTION.

Récompense nationale. — Médaille à l'exposition.

POLIAFFILOIR, nouvel instrument à 4 surfaces.



Pierre artificielle d'un effet étonnant pour faire couper les rasoirs, et à laquelle rien n'est comparable.

On peut en venir faire l'épreuve avant d'acheter, ou, pour plus de sûreté, ne payer l'instrument qu'après parfaite conviction de la vérité. — Prix : 5 fr.

S'adresser quai d'Orléans, à l'angle de la place de la Platière, n. 1, au 1^{er}. (3703)

SIROP D'ÉCORCE D'ORANGES, TONIQUE ANTI-NERVEUX, De J. P. LAROSE, pharmacien à Paris.

Les expériences de M. le baron LECLÈRE, docteur en médecine de la Faculté de Paris, prouvent son efficacité dans l'absence d'appétit, mauvaise digestion, convalescences traînantes, langueur, dépérissement, constipation, débilitation organique, gastralgie, gastrite aiguë ou chronique. — Prix : 5 f. le flacon avec la notice sur son application.

Dépôts, à Lyon, chez M. Vernet, pharmacien, place des Terreaux, 45; Michel, pharmacien, à Tarare, et dans les autres pharmacies et les maisons de droguerie. (4855-7517)

AVIS. M. le baron SYON DE SAINT-ANDRÉ est prié de se présenter, pour affaire relative à sa famille, chez M. Mouton, rue Bourbon, n. 15, au 4^e. (6695)

CAOUTCHOUC.

GRANDE MANUFACTURE DE DRAPS IMPERMÉABLES POUR VÊTEMENTS, DE M. F. SOLLIÈRE.

Ces étoffes sont supérieures à tout ce que l'on a fait jusqu'à ce jour, puisqu'elles sont imperméables à la pluie et donnent passage à la transpiration.

Manteaux pour roulier et cocher, ayant autant de durée que le cuir, à 20 f.

Manteaux et paletots en mérinos, depuis 25 f. jusqu'à 45 f.; les mêmes se vendent 45 f. et 90 f. à Londres et à Paris.

Manteaux en drap, de 45 f. à 55 f.

Les mêmes doublés de soie, à 60 f. et 75 f.

Tabliers de nourrice, à 4 f. et 4 f. 50 c.

Dissolution de caoutchouc, à 3 f. le kilogramme.

Cuir factice pour cordes, courroies, pour mécaniques, etc.

Tous ces articles à 50 0/0 meilleur marché qu'à Londres et à Paris.

Grande manufacture de draps imperméables et ordinaires pour billards, tables de jeu, voitures, etc.

Prix de ces draps : 6 f. 50 c. à 8 f. le mètre.

Les mêmes, imperméables et très forts : 8 f. 50 c. à 10 f. et au-dessus.

Prix des tapis de billard, imperméables ou ordinaires au choix, tout posé, le relevage compris : pour billards de 260 à 290 centimètres, 25 f. et 35 f. très fort et très fin; en qualité supérieure, de 35 f. à 40 f.

Pour les plus grands billards des cercles, tout ce qu'il y a de plus fin et de plus beau dans le commerce. Pour billards de 325 à 340 centimètres, de 55 f. à 65 f.

Tous ces tapis seront posés aux prix ci-dessus.

M. F. Sollière ne fait qu'au comptant. (3710)

Maladies de Poitrine.

Le pectoral que les médecins prescrivent de préférence contre les MALADIES DE POITRINE, et dont la réputation s'accroît chaque jour, est l'excellente PATE DE GEORGE, pharmacien d'Épinal (Vosges). Elle est aussi agréablement que le meilleur remède, calme la toux et fortifie la poitrine. — Elle se vend moitié moins qu'ailleurs par boîte de 65 c. et de 1 f. 25 c. dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LARDET, place de la Préfecture, 16, VERRIER, place des Terreaux, 45, et à la pharmacie des Célestins; Saint-Etienne, GARNIER-MARTINET, place de Foy; Châlon-sur-Saône, FAIVRE, confiseur, Grande Rue, 36; Mâcon, FOUCHER-MOSELLE, pharmacien, et à Genève (Suisse), BORZIER, Grande-Rue, 1. (6355)

A VENDRE. Une petite propriété située à la Cité-Napoléon-Villeurbanne, de la contenance de 25 ares, close de murs et complantée d'arbres et de cepts. — Une maison, cave, hangar et fenil. — Prix : 16,000 f. S'adresser, pour les renseignements, chez M. Chatanay, cafetier, cours Bourbon, aux Brotteaux. (6692)

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de départ.

Un Fonds de commerce de laine et tapisserie, situé dans le meilleur quartier de Lyon, et jouissant d'une bonne clientèle. Cette partie demande peu de fonds et est très avantageuse.

S'adresser à M^{lle} Berrod, rue Saint-Côme, n. 13, au 1^{er}. (6693)

ON OFFRE une place de concierge du cercle des Arts et du Commerce, à Saint-Etienne.

S'adresser, pour avoir communication du cahier des charges, à M. Durry, secrétaire de la société, rue de la Paix, n. 24. (3702)

Gaz de Montauban.

MM. les actionnaires du gaz de la ville de Montauban sont prévenus que les titres définitifs seront échangés contre les récépissés de versements, à partir du 16 courant, aux bureaux de la compagnie, place Neuve-des-Carmes, n. 7, à l'entresol. (3707)

GAZ DE PERPIGNAN.

MM. les actionnaires du gaz de la ville de Perpignan qui sont encore en possession des récépissés de versements sont priés de les échanger contre les titres définitifs aux bureaux de la compagnie, place Neuve-des-Carmes, 7, à l'entresol. (3708)

AVIS. On demande des employés à des appointements fixes pour Lyon et les villes environnantes.

S'adresser, de dix heures à deux heures, au Bureau des Publications historiques, place Neuve-des-Carmes, 14, à l'entresol. (6700)

AVIS MÉDICAL.

On prépare à Lyon, dans la pharmacie MAGORS, rue Saint-Jean, 50, un **SIROP** qui a le puissant avantage de guérir les enfants atteints de la coqueluche. Une ou deux toupettes de ce sirop suffisent pour faire disparaître cette cruelle maladie. (9117)

SIROP PHLEGGÉTIQUE

contre LES BRITATIONS ET LES PHLEGGESIES DES VOIES URINAIRES. CONSULTÉ ET PRÉPARÉ

PAR M. BOUCHÉ,

Maître en pharmacie et Docteur-Médecin Rue Saint-Jean, 43.

Ce sirop, d'un usage simple et facile, guérit les gastrites chroniques, les spasmes, les maux d'estomac, la toux sèche, les fausses pleurésies, les vomissements, les coliques, les diarrhées, les dérangements chez les femmes, les fatigues et les lassitudes des membres inférieurs. Il réveille l'appétit, relève les forces et donne en peu de temps une santé parfaite.

Chaque flacon, accompagné du mode de s'en servir, se vend 3 f.; 6 flacons, 45 f. (Affranchir.) (9826)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, rue Poulaiterie, 19.